

LES CONDITIONS DU CHALLENGE

Conditions de participation :

- Être agent de voyages
- Être membre du Groupe Privé Facebook [Toundra Entre Pros](#)
- Vendre 2 dossiers minimum avant le 1^{er} décembre 2020
- Envoyer les références des dossiers à commercial@toundravoyages.com

Règle des ventes pour être éligible :

- Le voyage de vos clients devra avoir lieu entre le 1^{er} novembre 2020 et le 31 mars 2021
- Le voyage devra être complet, c'est-à-dire inclure à minima 1 semaine de voyage avec hébergement, activité et transport terrestre
- Le voyage peut être [À la Carte](#) ou un [de nos forfaits packagés](#)

Attention, les prestations incluses dans les voyages à gagner font état de partenariats en place avec des fournisseurs avant la crise du COVID-19. Nous nous réservons le droit de modifier ou annuler certaines prestations sans préavis et sans remplacement selon la ou les prestations concernées. Ces informations seront communiquées avant le tirage au sort autorisant chaque participant à se retirer de ce dernier.



**TOURISME /
MONTREAL**

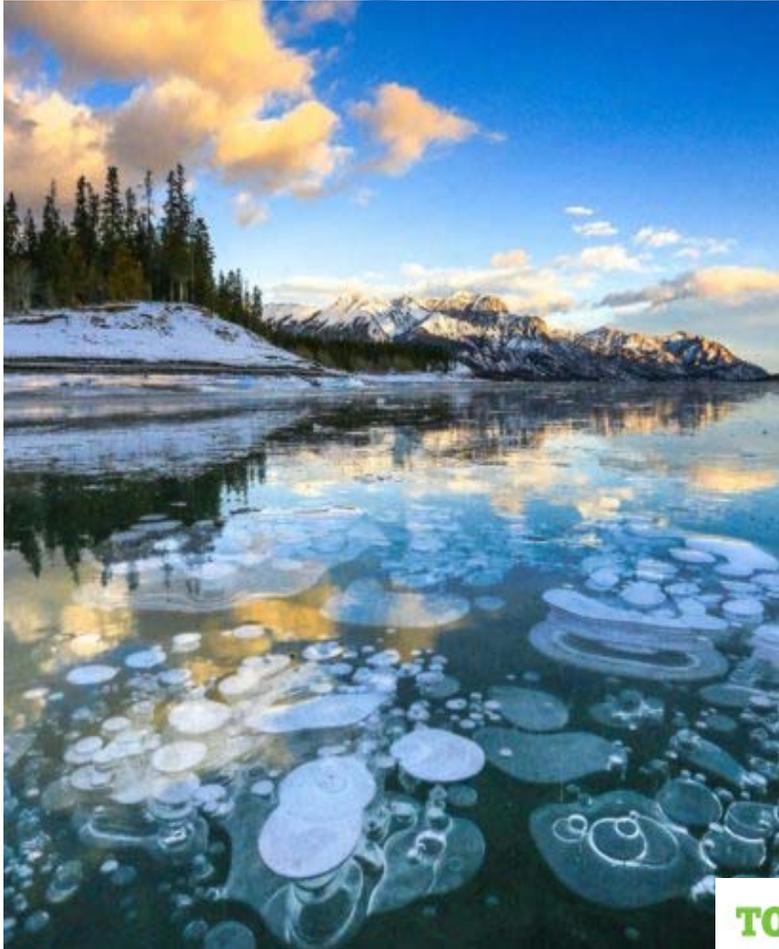
**TOURISME
LAURENTIDES**

QUÉBEC cité
l'accent
d'Amérique

**Air
transat**

AVIS®

TOUNDRA®



PLUSIEURS VOYAGES À GAGNER !



Le voyage est pour 2 personnes (1 agent de voyage + l'accompagnant(e) de son choix)



Vos étapes :

- 2 nuits à Montréal
- 2 nuits dans les Laurentides
- 2 nuits à Québec
- 1 nuit au Gite Aventures Québec



Le voyage devra avoir lieu entre le 15 décembre 2020 et le 31 mars 2021 (*hors périodes d'embargo définies par les partenaires*)



Le lot comprend :

- les vols AR Paris - Montréal
- la location de voiture pendant le séjour
- 7 nuits en petit-déjeuner
- 2 activités hivernales

TOUNDRA

**TOURISME /
MONTREAL**

**TOURISME
LAURENTIDES**

QUÉBEC cité
l'accent
d'Amérique

**Air
transat**

AVIS